

**Communiqué de presse**

*Paris, le 16 mai 2023*

## **Lancement de l'appel à projets « Vers un hôpital Alzheimer Friendly »**

### **Fédération hospitalière de France – FEHAP – Fondation Médéric Alzheimer**

La crise de l'hôpital, présente dans toutes les têtes, ne doit pas faire oublier les initiatives menées par les équipes sur le terrain. Parce qu'un séjour à l'hôpital peut aggraver la perte d'autonomie et majorer les troubles d'une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer, des initiatives se développent pour rendre l'hôpital « Alzheimer Friendly », avec des actions favorisant l'accueil et la prise en soin des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer.

La transition démographique mène à l'accueil de plus en plus fréquent de personnes âgées, notamment les plus fragiles d'entre elles vivant avec des troubles cognitifs.

Pour donner aux équipes les moyens d'aller plus loin dans cette démarche, la Fondation Médéric Alzheimer, en partenariat avec la Fédération hospitalière de France (FHF) et la FEHAP, lance l'appel à projets « Vers un hôpital Alzheimer Friendly », avec une dotation de 50 000 euros.

Les candidats auront jusqu'au 15 août 2023, pour envoyer un dossier de candidature. Toutes les informations seront en ligne sur les sites de la [FHF](#), de la [FEHAP](#) et de la [Fondation Médéric Alzheimer](#). Les lauréats seront annoncés le 21 septembre 2023, à l'occasion de la journée mondiale Alzheimer.

Les initiatives devront être portées par une structure sanitaire et s'inscrire dans les cinq axes d'action identifiés dans le guide « [Repères 3. Améliorer l'accueil aux urgences des personnes âgées ayant des troubles cognitifs](#) » :

1. Repérer les personnes âgées ayant des troubles cognitifs
2. Reconnaître le rôle et la place des aidants
3. Former et sensibiliser à la culture gériatrique et à la maladie d'Alzheimer
4. Adapter l'espace
5. Tendre vers une approche globale

Cet appel à projets est ouvert à toute structure sanitaire accueillant des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer :

- Services d'urgences et hospitalisation (cardiologie, neurologie, orthopédie...)
- Hôpitaux de jour dans les établissements de court séjour (Médecine, Chirurgie, Obstétrique)
- Services administratifs
- Services de soins de suite et de réadaptation
- Établissements de santé mentale
- Services de consultations externes

## Un mot d'ordre : inventivité

Depuis 10 ans, la Fondation a mis en avant des initiatives qui s'inscrivent dans le cadre d'un hôpital Alzheimer Friendly :

- [La chambre hospiSenior \(GCS HUGO\)](#) : un prototype de chambre adaptée au vieillissement, afin d'améliorer la qualité des soins gériatriques par la modernisation des chambres d'hôpital.
- Un système de « *fast track* » : le service des urgences de l'hôpital Ambroise Paré (Boulogne) a mis en place un algorithme décisionnel qui permet l'admission le plus précocement possible dans l'unité d'hospitalisation de courte durée des personnes âgées en provenance des urgences, afin de limiter le temps d'attente.
- Des soins socio-esthétiques pour les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer dans un SSR à Zuydcoote (59).
- Afin d'améliorer l'accompagnement et la prise en soins des patients, le Centre Hospitalier Intercommunal Caux Vallée de Seine (76) a mis en œuvre un projet global au sein de ses services d'urgences, d'imagerie, et de médecine-chirurgie ambulatoire. Les actions sont organisées selon plusieurs axes : des formations, l'aménagement des locaux et des espaces et la mise en place d'approches non médicamenteuses.

Cet appel à projet peut financer, entre autres : de la formation, du temps-homme, de l'achat de matériel, des outils de communication, des actions d'évaluation... Les projets innovants seront privilégiés, mais les projets visant à essaimer des initiatives déjà existantes pourront également déposer leur candidature.

## À propos de la FHF

« Maison commune des hospitaliers publics », la Fédération hospitalière de France (FHF) est une association loi de 1901 qui réunit des hôpitaux de toute taille – hôpitaux de proximité, centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers universitaires, établissements spécialisés en santé mentale – ainsi que des EHPAD publics et des établissements médico-sociaux assurant la prise en charge de personnes en situation de handicap. Ses 4800 adhérents, regroupés en 20 composantes régionales, emploient plus d'un million de professionnels.

Elle publie en janvier 2023 son projet de loi idéal [« pour une société de la longévité »](#).

La Fédération hospitalière de France est à retrouver sur son nouveau [site internet](#) et sur les réseaux sociaux.

## À propos de la FEHAP

La FEHAP, présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, rassemble plus de 5 500 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance... emploient près de 351 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'ESS. Sa souplesse, alliant gestion privée et service public, place ses établissements et services à la pointe de l'innovation et de la recherche. Sa gouvernance, issue de la société civile, est désintéressée. Ainsi, tous les résultats sont réinvestis au sein des structures au profit des personnes accueillies et soignées.

[www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)



### **À propos de la Fondation Médéric Alzheimer**

En s'appuyant sur la recherche en sciences humaines et sociales et en santé publique, la Fondation Médéric Alzheimer fait, depuis plus de 20 ans, progresser l'état des connaissances sur la vie avec la maladie, ce qui permet de soutenir les professionnels, d'accentuer la prévention, améliorer l'accompagnement et agir pour une société plus inclusive. La Fondation développe une vision globale de la maladie d'Alzheimer et met en œuvre une approche pluridisciplinaire et décloisonnée : biomédicale, médico-sociale, juridique, économique.

<https://www.fondation-mederic-alzheimer.org>

### **CONTACTS PRESSE**

FMA : Hélène Méjean : [mejean@med-alz.org](mailto:mejean@med-alz.org) / 06 71 06 72 49

FHF : Havas : [communicationfhf@havas.com](mailto:communicationfhf@havas.com)

FEHAP : Maryse de Wever : [maryse.deweever@fehap.fr](mailto:maryse.deweever@fehap.fr)